

N/REF : 23/06/2025 14H51 C:025858 I:33929
V/REF : 43951
V/Email reçu le Lundi 23/06/2025 a 14H51

AGIL IMMOBILIER

**16 RUE LESDIGUIERES
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LE VERDERET
2/4/6 RUE ALEXANDER FLEMING
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 27 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 4 ALEXANDER FLEMING ST MARTIN D HERES
M MAGNIN 06 01 94 94 66
SDC LE VERDERET

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT DANS LA CUISINE

Donneur d'ordre : Mme S. ARGENTO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 26/06/2025 A 08H15
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE COLONNE CUISINE DEPUIS L'APPARTEMENT DE MME MAGNIN

PREVOIR LE CURAGE DE CETTE COLONNE

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 26/06/25 a 12H34 Mme S ARGENTO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	360,88
TOTAL H.T.				360,88
T.V.A. a 10,00%				36,08
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>396,96</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN